

DIAGNOSTIQUER VOS PRATIQUES RH



Vous souhaitez :

- Identifier et évaluer les points forts et les pistes de progrès de votre entreprise
- Proposer des solutions concrètes et des outils adaptés en ressources humaines

OBJECTIFS

C'est pourquoi, DEFI2 CONSEIL propose de réaliser un diagnostic pour :

- Assurer l'adéquation entre les besoins et les ressources en termes d'effectifs, d'emplois et de compétences
- Structurer, développer et pérenniser vos compétences
- Faire face aux mutations actuelles et à venir
- Formaliser vos projets et votre stratégie
- Gagner en compétitivité



OUTILS

Un diagnostic en 3 phases :

1. Entretien de diagnostic : réalisation sur site d'un état des lieux détaillé sur les pratiques de gestion des ressources humaines et sur les pratiques sociales
2. Analyse et préconisations : identification des forces et faiblesses, rédaction d'un plan de préconisations
3. Restitution : présentation et remise du rapport de diagnostic et validation d'un plan d'actions prioritaires à mettre en œuvre

Ce diagnostic permet de questionner l'ensemble des thématiques suivantes :

- La structure du personnel
- La réglementation
- Le management
- La communication
- Le recrutement
- La gestion des emplois et des compétences
- La formation
- L'organisation du travail
- La rémunération
- Les relations sociales



ACCOMPAGNEMENT

Défi 2 Conseil apporte son expertise pour la réalisation de tout ou partie des actions suivantes :

- Gestion des emplois et des compétences
- Classification des emplois
- Descriptifs de poste
- Transfert des savoirs et des compétences
- Recrutement



VOTRE CONTACT

Véronique GUILLON
Tél : 03.80.77.85.11

uimm21@maisondesentreprises.com

